



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
Délibération n° 2020-07

**Nombre de représentants  
au Comité Syndical :**

en exercice : 28  
présents : 5  
pouvoirs : 0

*L'an deux mille vingt, le lundi 24 février à 13h45, le Comité Syndical du Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans les locaux de la direction du Conservatoire, à Rodez, sous la Présidence de Madame Magali BESSAOU*

*Date de la convocation de la réunion : 06 février 2020*

*Date d'envoi des rapports : 06 février 2020*

**PRESENTS :**

*Mesdames Magali BESSAOU, Janine DELMON, et Brigitte MAZARS,  
Messieurs Jean-Philippe SADOUL et Yves MAZARS.*

*Présidente de séance : Madame Magali BESSAOU*

*Secrétaire de séance : Madame Janine DELMON*

**Tarifs EAC, stages : année  
scolaire 2020 / 2021**

*Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2121-17,  
Considérant la convocation régulière des membres du comité syndical le 13 décembre 2019,  
aux fins de réunion du comité syndical du syndicat mixte du CRDA le 17 février 2020, à 14h00,  
Considérant les rapports adressés le 06 février 2020,  
Considérant l'absence de quorum lors de l'ouverture de la séance, et l'impossibilité, dans ces  
conditions, de tenir cette dernière,  
Considérant la convocation des membres du Comité Syndical le 17 février 2020, sur le même  
ordre du jour, et l'envoi des rapports correspondants le même jour, aux fins de réunion le 24  
février 2020, à 13h45.*

Déposé en Préfecture le

**28 FEV. 2020**

**Le Comité Syndical, à l'unanimité,**

**APPROUVE les tarifs pour l'année scolaire 2020/2021 concernant l'éducation artistique et culturelle, et les stages.**

**1. Actions d'éducation artistique et culturelle :**

*Aux côtés de l'enseignement spécialisé, sont proposées des actions d'éducation artistique et culturelle (EAC), hors les murs du conservatoire dont les tarifs figurent dans le tableau ci-dessous.*

	Tarif adhérent	Tarif collectivité non adhérente	Autre (hôpital, association, etc)
<b>Education artistique et culturelle, dont musique à l'école, au collège</b>	45 € / heure + frais de déplacement	de 65 € / heure + frais de déplacement	55 € / heure + frais de déplacement



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE

**Conservatoire à rayonnement départemental de l'Aveyron**

5, Place Sainte Catherine – 12000 RODEZ  
Tél : 05 65 73 80 30 - [contact@crd-aveyron.fr](mailto:contact@crd-aveyron.fr)

*Syndicat Mixte approuvé par Arrêté Préfectoral du 9 septembre 1988*



**2. Stages :** *Les tarifs des stages ponctuellement organisés faisant appel à des intervenants musiciens extérieurs sont les suivants :*

- *Elève inscrit au conservatoire : 25 € / demi-journée de stage*
- *Elève non inscrit au Conservatoire : 30 € / demi-journée de stage.*

**Fait et délibéré à Rodez, les jour, mois et an susdits.**  
*Pour extrait conforme*

**La Présidente,**



**Magali BESSAOU**

---

**Sens des votes :**

Pour : 5

Abstention : 0

Contre : 0

Ne prend pas part au vote : 0

---

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Tarifs EAC, stages Année scolaire 2020/2021

.....  
Date de décision: 24/02/2020

Date de réception de l'accusé 28/02/2020

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 20200224\_07

Identifiant unique de l'acte : 012-251200986-20200224-20200224\_07-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .6 .3

Finances locales

Contributions budgetaires

autres

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....  
Nom du fichier : 2020\_07\_Tarifs\_EAC.pdf ( 99\_DE-012-251200986-20200224-  
20200224\_07-DE-1-1\_1.pdf )